
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024, À 19 H AU PAVILLON PHÉNIX-DU-SAVOIR.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Jessy Béland, représentante du personnel professionnel
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
Josiane Vigneault, représentante du personnel de soutien
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 4
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
Karen Campagna, membre représentant l'Association des directions d'écoles
- MM. Daniel Forest, membre représentant le milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Charles Légaré-Lapointe, membre représentant le milieu communautaire, sportif et culturel
Ghislain Roberge, président et membre parent représentant un autre district

Sont absentes :

- M^{mes} Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans
Nadine Gauthier, membre parent représentante un autre district

Sont également présents :

- M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
M. Charles Bégin, directeur des ressources matérielles
M. Éric Belzil, directeur des ressources financières et du transport

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Ouverture de la séance ;

Le président, monsieur Ghislain Roberge, déclare la séance ouverte à 19h30.

1.2. Nomination d'un secrétaire de séance

En raison de l'absence de Me Manon Fortier, secrétaire générale, il est nécessaire de nommer un secrétaire de séance pour la présente rencontre.

Résolution

CA-24-067

Nomination d'un
secrétaire de séance

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu de nommer monsieur Charles Bégin, secrétaire de séance pour la rencontre ordinaire du Conseil d'administration du 26 novembre 2024.

Adopté

1.3. Présences et vérification du quorum

Après vérification, monsieur Charles Bégin, secrétaire de séance, indique que le quorum est atteint.

2. POINTS COURANTS

2.1 Période de questions du public

Monsieur Antoine Gadoury vient présenter un projet d'école alternative en Abitibi-Ouest.

2.2 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Ghislain Roberge, président, procède à la lecture de l'ordre du jour.

N°	Sujet
1.	Ouverture de la rencontre
	1.1 Ouverture de la séance
	1.2 Présences et vérification du quorum
2.	Points courants
	2.1 Période de questions du public
	2.2 Correspondance
	2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour
	2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2024
	2.5 Rapport de l'auditeur externe
3.	Résolutions du 26 novembre 2024
	3.1 Acceptation du rapport de l'auditeur et du rapport financier
	3.2 États des taxes dues
4.	Points d'informations
	4.1 Résultat Plan d'action 2023-2024
	4.2 Présentation du Plan d'action 2024-2025
	4.3 Dépôt du rapport annuel
5.	Levée de la séance

Résolution

CA-24-068

Adoption de l'ordre
du jour de la séance
ordinaire

*Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que l'ordre
du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2024 soit accepté tel quel.*

Adopté

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2024

Monsieur Ghislain Roberge demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 24 septembre 2024. Aucune modification n'est demandée.

Résolution

CA-24-069

Adoption du procès-
verbal de la séance
régulière du
24 septembre 2024

*Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu
d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2024 tel
que présenté.*

Adopté

2.5 Rapport de l'auditeur externe

Madame Ruelland CPCA vient faire le rapport de l'auditeur

3. RÉOLUTIONS DU 26 NOVEMBRE 2024

3.1 Acceptation du rapport de l'auditeur et du rapport financier ;

Chaque année, les états financiers sont vérifiés par un auditeur indépendant qui fait la présentation de son rapport. Le rapport financier est présenté par le directeur des ressources financières.

Résolution

CA-24-070

Acceptation du
rapport de l'auditeur
et du rapport
financier

ATTENDU que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2023-2024 ont été présentés en Comité de vérification le 20 novembre 2024;

ATTENDU que le Comité de vérification recommande l'adoption du rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2023-2024;

ATTENDU que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant ont été présentés ce jour aux membres du conseil d'administration;

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu d'accepter le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2023-2024 conformément aux articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique.

Il est également proposé que lesdits documents fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

3.2 États des taxes dues ;

Chaque année, le directeur des ressources financières présente l'état des taxes dues au C.A.

Résolution

CA-24-071

État de taxes dues

Il est proposé par madame Josiane Vigneault et unanimement résolu d'approuver tel que présenté, l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires conformément aux articles 339 et 340 de la Loi sur l'instruction publique totalisant un montant de 30 704,18 \$ au 31 octobre 2024.

Il est également résolu que le document État des taxes scolaires dues par les propriétaires au 31 octobre 2024 fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

4. POINTS D'INFORMATIONS

4.1. Résultat Plan d'action 2023-2024

La directrice générale expose les avancées en lien avec le PEVR.

4.2. Plan d'action 2024-2025

La directrice générale expose son plan d'action pour l'année 2024-2025.

4.3. Dépôt du rapport annuel 2023-2024

Le secrétariat général dépose le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

1. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution

CA-24-072

Levée de la séance

*Il est proposé par Manon Beaudoin et unanimement résolu de
procéder à la levée de la séance.*

La séance se termine à 21h05.

Adopté

Monsieur Ghislain Roberge
Président du Conseil d'administration

Monsieur Charles Bégin
Secrétaire de séance